

# Le Guide

Fédération CGT des personnels actifs et retraités des Services publics

fédération  
des services  
publics

la  
cgt

N°924 juin 2024

## FACE À L'EXTRÊME DROITE, LE FRONT POPULAIRE



L'EXTRÊME DROITE :  
LA GRANDE  
IMPOSTURE

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE  
CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

## SOMMAIRE

- **P2 Édito** : Rassemblons-nous et votons !
- **P3 La parole aux syndicats** : Fusion de communes : à Pierrefitte et Saint-Denis, une vision néolibérale des services publics locaux !
- **P4 Focus lutte** : JOP 2024 : la lutte paye pour les agent-es A et B
- **P5 Lutte contre les idées d'extrême droite** : Journée d'étude : montée de l'extrême droite en France, l'Histoire est-elle en train de se répéter ?
- **P6 Actualité sociale** : Face à l'extrême droite, Front populaire !
- **P7 Actualité fédérale** : Pour le progrès social, agissons et votons !
- **P8 Dossier** : JOP 2024 : Les employeurs doivent négocier !
- **P11 CSFPT** : Déclaration liminaire de la CGT durant la séance plénière du 19 juin 2024 : face à l'extrême droite, le front populaire !
- **P12 CNFPT** : «Il est minuit moins une !» Déclaration CGT au Conseil d'Administration du 26 juin 2024
- **P13 STATUTAIRE DLAJ** : Quoi d'autre qu'un syndicat pour défendre les intérêts des travailleur-euses ?
- **P14 QVS** : Une organisation à la hauteur de nos ambitions revendicatives
- **P15 Expression Jeunes** : L'extrême droite, meilleur outil du patronat !
- **P16 UFR** : Franchise médicale : la franchise infernale !
- **P17 Expression UFICT** : Une union fédérale ICTAM en expansion
- **P18 International** : Campagne BDS France : ensemble, portons le #BoycottCarrefour
- **P19 Culture**
- **P20 Souscription IHS**

## ACTUALITÉ CHIFFRÉE

## Votes aux élections européennes du 9 juin : «il est minuit moins une»

Le RN remporte 31,36 % des suffrages, est en tête dans 93 % des communes, soit plus de 32 000 localités.

**Plus d'un électeur sur trois a voté pour l'extrême droite !**

## AGENDA

- **2 et 3 juillet** CEF journées d'été
- **4 juillet** FNF
- **11 septembre** CEF
- **12 et 13 septembre** CNF

## Rassemblons-nous et votons !

Dimanche 9 juin, de trop nombreux-euses français.es se sont exprimé-es en faveur de la liste conduite par Bardella. Celle-ci a totalisé 31,36 % des suffrages et est parvenue en tête dans 93% des communes soit plus de 32000 localités. Avec les voix de Marion Maréchal, c'est plus d'un électeur sur trois qui a voté pour l'extrême droite.

### C'est un premier coup de tonnerre qui a retenti.

Ce score de l'extrême droite est à mesurer au regard des voix qui se sont portées sur les autres partis. Renaissance de Valérie Hayer affiche 14.6% et c'est une défaite cinglante pour le camp présidentiel. A gauche le premier parti sous la bannière de la liste Glucksman ne recueille que 13,83%. Additionné aux 3 autres listes de gauche avec des suffrages significatifs, le résultat n'est que de 31.58%. Cette gauche qui arrivait en ordre dispersé a été largement distancée.

Alors que Macron squattait les écrans télévisuels pour les commémorations du 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement, les dernières digues républicaines ont été rompues et la vague brune se déverse sur le champ politique français et européen.

Nos combats d'hier pour la liberté, contre le nazisme, le fascisme, le nationalisme restent d'actualité et nécessaires.

**Le coup final** nous est arrivé avec le recours à l'article 12 de la constitution qui a permis d'annoncer la dissolution de l'Assemblée nationale dès le soir. Non ! Macron n'est pas taré et c'est un coup de poker pas si risqué que cela pour son camp. Cette décision n'est pas une réponse au résultat du scrutin, elle était déjà en réflexion dans un cercle restreint, jusqu'à la méthode et le moment précis de l'annonce.

Quoiqu'il en soit, les élections législatives se tiendront le 30 et le 7 juillet et cela ne laisse que peu de temps à tous les partis pour s'organiser.

La création d'un nouveau Front populaire faite si rapidement malgré les différences existantes entre les 4 partis de gauche a été une bonne surprise, enfin ! Le programme de

rupture qui a suivi même s'il n'est pas complet reprend des revendications essentielles de la CGT. Alors nous devons soutenir ce programme mais rester vigilant.es quant à sa réalisation.

**La priorité absolue est de faire barrage au RN, alors le temps nous est compté pour convaincre que la politique du RN n'est pas du côté des travailleur-euses, pour convaincre d'aller voter le 30 juin et le 7 juillet afin que le nouveau Front populaire puisse peser dans le paysage politique français.**



**Christine SOLAIRE**  
membre de la CEF

### DOSSIER JOP 2024, les employeurs doivent négocier !

#### Restons en contact et informé-es

**Abonnement à notre lettre hebdomadaire électronique**

<https://www.cgtservicespublics.fr/spip.php?page=lettreinfo>

**Page facebook** : <https://www.facebook.com/cgtservicespublics/>

**Fédération CGT des personnels actifs et retraités des Services publics**

[www.cgtservicespublics.fr](http://www.cgtservicespublics.fr) — Email : [fdsp@cgt.fr](mailto:fdsp@cgt.fr) - Directeur de la publication : Amar Yazid

Tirage, routage : Imprimerie Rivet, 24 rue Claude-Henri-Gorceix 87022 Limoges Cedex 9

Commission paritaire 1028 S 06646 — ISSN n° 0395-0824. Crédits photos/illustrations : FDSPCGT

# Fusion de communes : à Pierrefitte et Saint-Denis, une vision néolibérale des services publics locaux !

La parole à Raphaël Thomas, secrétaire général du syndicat des territoriaux·ales de Saint-Denis

## Une fusion, pourquoi ?

Début avril 2023, les maires de Pierrefitte et Saint-Denis ont annoncé la fusion des deux villes ! Cela s'est fait sur un coin de table, en comité restreint.

Pour se justifier, les édiles évoquent l'adage « l'union fait la force ». Pourquoi pas, mais la réalité est tout autre...

## Une fusion, comment ?

Sans que le projet de fusion ait été annoncé au préalable, il est ficelé, et ni les populations, ni les personnels des deux villes, ne sont consultés. À peine les informe-t-on... Et, pour un projet d'une ampleur inédite, il aurait été, a minima, bienvenu de prendre le temps... La CGT a dénoncé le rythme de cet exercice, à peine un an et demi entre l'annonce de la fusion et sa mise en œuvre prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2025... Dans ces conditions, comment associer les parties prenantes ?

## Une fusion, sans risque ?

Evidemment, on nous a vendu le Pérou mais nous ne sommes pas dupes ! Il s'agit bien de liquider les services publics de proximité. Car, en éloignant encore davantage les équipements municipaux, quand on ne les ferme pas purement et simplement, où est l'intérêt pour les collègues et les populations des deux villes ?

En mai 2024, le document soumis au vote des CST de Pierrefitte et Saint-Denis fait état de la volonté d'« optimisation de l'emploi pour contenir les dépenses salariales » Nul doute que cela se traduira par des compressions de personnels... Il s'agit donc bien de liquider les services publics de proximité. Privatisation de l'entretien des écoles et des équipements sportifs, fermeture de



trois bibliothèques municipales, d'une antenne jeunesse, de la maison des parents... c'est déjà un mauvais bilan de la municipalité dionysienne en moins de trois ans. Comment pourrions-nous croire aux beaux discours de nos employeurs vantant l'histoire populaire et progressiste de nos territoires ? Les actes sont factuels !

## Que pouvons-nous faire ?

Les syndicats CGT des territoriaux des villes de Pierrefitte et Saint-Denis, n'ont eu de cesse de dénoncer les travers de ce projet confinant davantage à la mégalomanie de certain·es qu'à l'intérêt général. Depuis des mois, la

CGT, parfois en intersyndicale, s'emploie à alerter les personnels des deux villes mais également de l'interco, Plaine Commune. Si, aujourd'hui, les choses semblent bien engagées pour une mise en œuvre dans six mois, il reviendra aux collègues de faire valoir leurs droits, en défendant le Statut, les conditions de travail et le service public de proximité pour des populations qui en ont bien besoin.

Ce projet illustre finalement et de manière flagrante, les velléités des gouvernements successifs de liquidation des services publics de proximité. Le projet de loi Guérini s'en trouve conforté.



## **JOP 2024 : la lutte paye pour les agent·es A et B**

**Les camarades de la direction de l'immobilier, de la logistique et des transports (DILT) et les opérateurs de sécurité du trafic (OST) de la ville de Paris se sont mobilisé·es au mois de mai. À l'approche des JOP 2024, ils ont gagné leurs revendications.**



Retour sur deux mobilisations exemplaires qui doivent servir d'exemple pour forcer les employeurs à négocier.

« C'est la forte détermination des collègues qui été essentielle dans ces deux conflits » précise Hervé Loisel, secrétaire général du syndicat CGT UFICT MITCCAP qui regroupe plus d'une centaine d'agent·es de maîtrise, des ingénieur·euses, des technicien·nes, des conseiller·ères des activités et sportives et de l'animation et des contrôleur·euses des administrations parisiennes.

### **DILT : reclassement, création de postes et augmentation de l'IFSE pour les A et B techniques**

Depuis plusieurs années, à postes équivalents, les agent·es dénonçaient une inégalité de traitement à la ville de Paris. « Les collègues notamment celles et ceux chargé·es du transport automobile se sentaient maltraité·es par rapport à celles et ceux de la direction de la propreté et de l'eau alors qu'ils-elles

exercent les mêmes missions. Ils et elles revendiquaient de meilleures conditions de travail et de rémunération et s'étaient déjà mobilisé·es le 19 mars pour obtenir la prime de 1900 euros pour toutes et tous et 400 euros d'augmentation de l'IFSE » ajoute Hervé Loisel.

Malgré un préavis de grève le 15 mai, la direction ne négocie pas. Les JOP et l'organisations des élections européennes ont été les déclencheurs de la mobilisation avec 100 % de grévistes le 19 mars chez les agent·es de maîtrise de la direction. Les agent·es ont obtenu un reclassement des 5 postes en chef·fe d'exploitation (poste fonctionnel avec un gain de plus de 100 points indiciaire) et la création de 2 postes supplémentaires au regard du volume d'activité ; une augmentation de l'IFSE de 80 euros par mois et une année de rétroactivité soit 960 euros.

### **Les opérateur·trices essentiel·les à la sécurité des tunnels parisiens**

Dans le même temps, les opérateur·trices chargé·es des tunnels du périphérique et intramuros revendiquent la remise à plat de leurs cycles de travail. Sans elles et eux pour surveiller l'état du trafic, les tunnels de 300 m et plus restent fermés en raison des risques d'accident.

« Si mon rôle a été d'accompagner les agent·es, les aider à structurer et à négocier les revendications », indique Hervé Loisel et d'ajouter « le rapport de force s'est construit sur le fait que les collègues étaient irremplaçables sur les missions techniques et de sécurité. » Les opérateur·trices le savent bien, car cet été, ils gèreront les voies de circulation dédiées aux JOP.

Un préavis de grève est déposé pour le 10 mai. 100% des agent·es sont en grève ! La direction ne s'attend pas à une aussi forte détermination. Le préfet réquisitionne les agent·es. Le conflit est dur. La police fait pression à leur domicile. « Les agent·es n'ont pas à subir de pression parce que l'employeur ne respecte pas le préavis de grève » indique Hervé. Mais les agent·es ne lâchent rien et la direction des ressources humaines de Paris est bien obligée d'accepter les revendications. En plus des 1900 euros de prime JOP, ils obtiennent 150 euros d'augmentation de l'IFSE, une sujétion « sécurité tunnels » de 100 euros par mois, la revalorisation du travail de 130 euros par nuit sur le périphérique, le paiement des jours fériés en heures supplémentaires. Un protocole de sortie de crise a été signé.

Au final, le combat des OST a été bénéfique à d'autres agent·es de maîtrise car la revalorisation du travail de 130 euros par nuit sur le périphérique a été étendue à l'ensemble des agent·es de maîtrise travaillant la nuit sur le boulevard périphérique parisien.

## Journée d'étude : montée de l'extrême droite en France, l'Histoire est-elle en train de se répéter ?

Les idées d'extrême droite se nourrissent et se développent sur la désespérance sociale, sur les promesses non tenues, les reniements, les besoins sociaux non satisfaits, la démocratie bafouée et la promotion de politiques d'austérité en France comme en Europe.

Pour y faire face, la fédération des services publics via le collectif fédéral de lutte contre les idées d'extrême droite organise une journée d'étude et de réflexion.

### PROGRAMME :

**Matin :** La journée d'étude débute avec la lecture de la nouvelle « Matin brun »\* de Franck Pavloff interprétée par Jérôme Roussaud de la compagnie « Théâtre en Action » suivi d'un débat.

Elle se poursuit avec les témoignages de militants de la CGT, à l'appui d'un Powerpoint documenté, sur les conditions de travail des agent.es de la ville d'Hayange et de Béziers et la gestion de ces collectivités par l'extrême droite.

Ces témoignages ont pour but de démontrer que les pratiques de gestion des élu.es issu.es du FN ou d'extrême droite placent, sans ambiguïté, cette force politique dans le camp des ennemis déclarés de la Fonction publique, aux côtés de tous les autres partisans du Capital.

**Après-midi :** Présentation de l'association Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes (VISA) suivi d'un débat animé par un membre de l'association.



**Soyons nombreux.euses à organiser cette journée en territoire ! contact : fdsp.cgt.fr**

### EN LIGNE



**Des Webinaires CGT pour décrypter les programmes électoraux.**

**Dans le cadre des élections législatives la CGT propose une série de webinaires thématiques pour décrypter le programme dangereux de l'extrême droite.**

<https://www.cgt-servicespublics.fr/societe/lutte-contre->



[les-idees-d-extreme-droite/argumentaires-debats/article/des-webinaires-cgt-pour-decrypter-les-programmes-electoraux](https://www.cgt-servicespublics.fr/les-idees-d-extreme-droite/argumentaires-debats/article/des-webinaires-cgt-pour-decrypter-les-programmes-electoraux)

### EN LIGNE



**Le RN ment et on le prouve. Le RN se définit comme le parti qui défend les**

**plus précaires. En fait, il instrumentalise la colère légitime des travailleurs.euses : la preuve à travers leurs votes à l'Assemblée nationale.**

<https://www.cgt.fr/leRNment>



# Face à l'extrême droite, Front populaire !

Ne nous laissons pas avoir par les mensonges du RN. Bardella a fait croire qu'il reviendrait sur la retraite à 64 ans... mais finalement, il fait machine arrière. Même chose pour les salaires. Les masques tombent, et ça n'est que le début. L'extrême droite c'est aussi la fin du droit de grève et des négociations salariales dans les entreprises.

## Bardella, l'ami du patronat.

À l'Assemblée nationale, le RN a voté contre l'augmentation du Smic, contre l'indexation des salaires sur l'inflation, contre la revalorisation des petites retraites.

Des députés RN ont même voté contre la constitutionnalisation de l'avortement. Bardella est le faux ennemi choisi par Macron qui continuera à œuvrer pour le patronat en dézinguant nos conditions de travail, nos salaires et nos services publics.

## C'est un danger pour nos libertés et la démocratie.

Le RN n'est pas un parti comme les autres. Une fois entré à Matignon, il voudra garder le pouvoir à tout prix en

### L'EXTRÊME DROITE EST L'ENNEMI DES TRAVAILLEURS ET L'ALLIÉE DU PATRONAT

L'extrême droite peut bien prétendre défendre nos intérêts. Pourtant, c'est un outil du patronat pour diviser les salariés en fonction de leur origine, de leur genre, de leur nationalité...

Derrière les discours... La preuve par les votes :

**10 VOTES QUI DÉMONTRENT L'IMPOSTURE SOCIALE DE L'EXTRÊME DROITE**

EN FRANCE	EN EUROPE
BLOCAGE DES PRIX CONTRE L'INFLATION	PROTECTION DES TRAVAILLEURS PRÉCAIRES
AUGMENTATION DU SMIC À 2000€ NET	LA REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITE
RÉTROUVER L'ÉTAT DE DROIT (COMPTÉ DANS LA POLITIQUE)	L'ÉGALITÉ SALARIALE FEMMES-HOMMES
INDEXATION DES SALAIRES SUR L'INFLATION	MISE EN PLACE DE LA SALAIRE MINIMUM GÉNÉRALISÉ
LA RÉDUCTION DES DROITS DE GRÈVE	LE DROIT DE GRÈVE

Personne ne nous fera de cadeaux: en plus de la pression populaire les solutions reposent aussi sur notre capacité à nous organiser en commençant par nous syndiquer !

s'attaquant à la justice, à la presse, aux syndicats et associations.

## On ne se trompe pas de colère, on fait front !

La situation est tellement grave que, dans l'unité, les syndicats prennent leurs responsabilités pour empêcher l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite raciste, antisémite, homophobe et sexiste.

## Ils nous divisent, la CGT rassemble.

Le Nouveau Front Populaire doit répondre aux exigences sociales, comme en 1936 lorsque les salarié-es avec la CGT ont gagné les congés payés !

Alertons nos familles, nos ami-es et nos collègues de travail du danger de l'extrême droite

## POUR QUI VOTER

### DANS L'INTÉRÊT DES SALARIÉ-ES ?



Indexation des salaires sur les prix	✓	✗	✗
Annulation de la retraite à 64 ans	✓	✗	?
Revalorisation du SMIC à 1600€ net (2000€ brut)	✓	✗	✗
Revalorisation des agent-es de la fonction publique	✓	✗	✗
Améliorer les conditions de travail : réinstaurer les CHSCT	✓	✗	✗
Renforcer les services publics de proximité (santé, école, ...)	✓	✗	✗
Réindustrialisation et planification écologique	✓	?	✗
Égalité femmes/hommes	✓	✓	✗

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 30 JUIN ET 7 JUILLET

## La CGT appelle à s'organiser partout, à prendre le temps d'échanger, d'écouter et de convaincre chaque personne de son entourage.

### Le 30 juin et le 7 juillet votons pour :

- Indexer tous les salaires sur les prix
- Augmenter le Smic à 1600 € net (soit 2000 € brut), tous les salaires et les pensions de retraite
- Gagner l'annulation de la retraite à 64 ans et le retour à 60 ans
- Des services publics partout pour toutes et tous et des moyens pour l'école et l'accès à la santé
- Réindustrialiser le pays et répondre aux enjeux environnementaux
- Prendre enfin en compte la parole des salarié-es



## Pour le progrès social, agissons et votons !

Vidéo de Natacha Pommet

Les forces de gauche et progressistes ont décidé de s'unir pour ces élections législatives dans un front populaire large portant les valeurs de démocratie et de progrès social. La fédération des Services publics appelle à voter pour les candidat-es du Nouveau Front populaire et s'engage à agir, quel que soit le vainqueur des élections, pour la mise en œuvre de ses revendications.

<https://www.cgtservicespublics.fr/societe/lutte-contre-les-idees-d-extreme-droite/ap-pels-communiques/article/pour-le-progres-social-agissons-et-votons-video>



## Battre Macron, battre l'extrême droite, gagner nos revendications !



L'extrême droite ne serait qu'une aggravation de la politique Macron ! Macron n'a cessé de détruire les droits des travailleuses et travailleurs, comme tous ses prédécesseurs, il porte la responsabilité de l'accessibilité de l'extrême droite au pouvoir. Les deux ne servent les intérêts que des mêmes personnes, les possédants, les riches... les ultra-riches !

Macron propose des lois que le RN vote ! Ne nous trompons pas de colère, une alternative à cette politique capitaliste d'austérité : NOS REVENDICATIONS !

Le Front Populaire porte une partie de nos revendications et promet une politique de rupture... Enfin !

<https://www.cgtservicespublics.fr/societe/lutte-contre-les-idees-d-extreme-droite/tracts/article/flyer-fdsp-battre-macron-battre-l-extreme-droite-gagner-nos-revendications>



## Les syndicats UFICT, réunis en conseil national à Lyon vendredi 21 juin, lancent un appel :



L'arrivée au pouvoir de l'extrême droite, c'est l'assurance d'une privatisation généralisée des services publics et d'une baisse drastique des moyens pour les politiques publiques de proximité : culture, action sociale, animation, petite enfance, entretien de la voirie... La menace qui pèse sur nous est comparable à celle du régime de Vichy, régime collaborationniste avec l'occupant nazi — notamment pour le service public et ses principes fondamentaux. Elle conduit à la remise en cause de l'égalité d'accès de ses usager-ères, quelles que soient leurs origines, quel que soit leur territoire. Le service public pour toutes et tous s'oppose à la logique de préférence nationale et de toutes formes de discriminations qui guideraient les politiques publiques sous l'impulsion d'un gouvernement dirigé par l'extrême droite.

<https://www.cgtservicespublics.fr/la-federation/ufict/activite-revendicative/tracts/article/cgt-ufict-appel-a-voter-front-populaire>

## Pourquoi l'UFR CGT des services publics appelle les retraité-es de son champ syndical à voter pour les listes aux couleurs du Nouveau Front populaire ?



Notre bulletin de vote pèse plus lourd encore que pour les scrutins précédents car il est porteur de tous ces enjeux. Même s'il n'est pas question de mettre un signe égal entre le Rassemblement National et le macronisme, ils détruisent tous deux nos acquis sociaux. Il est évident que briser les syndicats, les services publics et supprimer les aides des plus démunis et précaires est dans l'ADN des « extrêmes droites » qui sont nos ennemis héréditaires. Nos acquis sociaux ont été obtenus par la lutte, améliorés ou maintenus par l'action syndicale et seront préservés puis transmis à nos enfants par le combat et notre bulletin de vote.

<https://www.cgtservicespublics.fr/la-federation/ufir/notre-actualite/article/pourquoi-l-ufir-cgt-des-services-publics-appelle-les-retraite-es-a-voter-pour>

## Motion adoptée lors du 16<sup>ème</sup> Congrès de l'Union Nationale des Syndicats CGT de l'U.E.S. Veolia Eau Générale des Eaux



L'Union Nationale des syndicats CGT est engagée pour la défense des droits des travailleur-euse-s et des valeurs de justice sociale, de solidarité et de démocratie. Elle s'oppose au racisme, à la discrimination d'où qu'elle vienne et quelle qu'elle soit ainsi que les idées véhiculées par l'extrême droite. L'Union Nationale des syndicats CGT appelle à la mobilisation des travailleur-euse-s et des citoyen.ne.s pour défendre les valeurs de solidarité, de sororité et de fraternité. Nous devons unir nos forces pour lutter contre la division et l'exclusion. L'Union Nationale des syndicats CGT exprime son soutien au Nouveau Front Populaire, dont les propositions visent à instaurer une société plus juste, solidaire et démocratique.

<https://www.cgtservicespublics.fr/federations-missions/eau/article/veolia-eau-generale-des-eaux-motion-adoptee-lors-du-16e-congres-de-l-union>





## JOP 2024 : les employeurs doivent négocier !

**Si les jeux olympiques et paralympiques sont une fête, ils ne peuvent être organisés au détriment des agent-es public-ques mobilisé-es au quotidien pour l'événement.**

En effet, les jeux olympiques et paralympiques de Paris (JOP) sont annoncés depuis des années et aucune disposition n'a été prise, aussi bien au niveau du gouvernement que de nos employeurs locaux, pour définir les besoins précis de l'investissement des agent-es dans le dispositif général de l'organisation des JOP. Un budget qui d'ores et déjà dépasse les 10 milliards d'euros, des rémunérations dignes des patrons du CAC 40 à destination des membres du comité olympique, une taxe de 180 000 euros « plus les frais » pour les collectivités qui accueilleront le passage de la flamme, des prévisions de gains financiers astronomiques pour les marques et les investisseurs... et des appels condescendants en direction des territoriaux-ales pour qu'ils et elles s'investissent comme volontaires, bénévoles et que surtout ne « gâchent pas la fête des français » avec leurs revendications.

De multiples professions vont percevoir des primes significatives, ce qui est parfaitement légitime. Mais comment comprendre que rien ne soit prévu pour les agent-es qui encadreront les jeunes pendant la période, pour celles et ceux qui seront mobilisé-es pour accueillir les enfants des policier-ères, pompier-ères, personnels hospitaliers, qui seront mobilisé-es et/ou en situation d'astreinte pour assurer la sécurité, le transport, l'encadrement, l'accompagnement des épreuves sportives et à leur issue le nettoyage et la remise en état des installations et des lieux ? Comment comprendre qu'une fois de plus, le sort des premières et des premiers de corvées soit laissé à l'appréciation de leurs employeurs locaux sans qu'aucune disposition réglementaire ne leur garantisse une prime minimum pour rémunérer leur engagement exceptionnel. Ce manque de disposition ne peut que nous engager sur un terrain conflictuel, ce dont les pouvoirs publics

porteront l'entière responsabilité.

**Dans ce contexte, Le comité des syndicats CGT de la ville de Paris a engagé une bataille depuis 6 mois dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques (JOP) qui ont lieu du 26 juillet au 10 août pour les jeux olympiques, et du 26 août au 8 septembre pour les jeux paralympiques.**

**Au centre : des revendications communes à l'ensemble des agent-es de la Ville de Paris :**

- 1900 € pour tous-tes les agent-es ;
- Augmentation de 400€ de l'IFSE ;
- Une embauche immédiate au Statut dans toutes les directions où la vacance de postes est en constante augmentation et la titularisation des contractuel-les et des vacataires ;
- Un véritable ratio promu-promouvable à 100% pour tous les agent-es des catégories C, B et A ;



- **L'opposition à toutes les mesures remettant en cause nos services publics (privatisations, délégations de services publics...);**
- **L'amélioration de toutes les grilles indiciaires pour les statuts spécifiques ville de Paris;**
- **Une restauration collective adaptée au besoin des agent-es, incluant une restauration adaptée pour les agent-es ayant des horaires atypiques;**
- **Une protection sociale complémentaire solidaire, non soumise à un objectif de rentabilité financière. La priorité demeurant de maintenir une sécurité sociale de haut niveau pour les agent-es (prise en charge à 100 % de la complémentaire santé, égalité de prestations et de cotisations retraités-es et actifs-ves, maintien du libre choix de la mutuelle);**
- **Le versement de la « prime Ségur » à l'ensemble des métiers du soin et du lien;**
- **Un véritable plan d'égalité salariale.**

**Pourquoi 1900€ pour tous les agent-es ? Parce que c'est bien l'ensemble des agent-es qui assurera la continuité du service public et qui contribuera à ce que les JOP se passent dans de bonnes conditions. Quelles sont les conséquences des JOP pour les agent-es ?**

Pour les éboueur-euses, c'est plus de touristes qui ne repartiront pas avec leurs déchets dans leurs poches.

Pour les agent-es de la police municipale, ce sont des missions supplémentaires, l'augmentation du temps de travail avec des heures supplémentaires « au volontariat » pour avoir la prime à hauteur de 1900€.

Les agent-es en charge de réaliser des travaux doivent pour beaucoup les terminer avant le début des jeux olympiques avec souvent une forte pression de la hiérarchie.

Les agent-es des bibliothèques et des piscines vont devoir accueillir plus d'enfants des centres de loisirs, faute d'accès aux bois et aux sorties scolaires qui seront réduites à peau de chagrin.

Enfin, pour l'ensemble des agent-es, ce sont des galères dans les transports, des contraintes sur les congés, une surcharge de travail...

Des collègues doivent, pour certains, demander des accréditations pour venir travailler. Or, ces demandes obligent les agent-es à fournir des informations personnelles, qui sont transmises à des entreprises privées partenaires de la ville de Paris ! Ces demandes entraînent une enquête administrative, alors que les agent-es sont déjà fonctionnaires, pourquoi une telle enquête ? C'est une remise en cause du Statut. Que se passera-t-il si des agent-es refusent de demander une telle accréditation ? Sur ce sujet, pas de réponse de la ville de Paris.

Il faut aussi souligner que la préparation de ces JOP est totalement chaotique. Les périmètres ne cessent de changer, et à moins de deux mois de l'échéance, la ville de Paris est toujours dans l'incapacité de répondre à nombre de questions.

La ville refuse de voir toutes les conséquences pour les agent-es. Par exemple, elle explique que les agent-es des bibliothèques n'auraient pas de surcharge de travail. Ce qui lui permet d'expliquer qu'elle n'attribuera la prime qu'après constatation d'une véritable surcharge de travail. Quand les agent-es vont aller travailler sur des zones de festivité, leurs collègues vont devoir compenser leur absence : vont-ils toucher une prime ?

On le voit, la prime par pallier, c'est la division : qui est concerné ? Qui va véritablement subir une augmentation exceptionnelle de la charge de travail ?

**Au centre de nos revendications également : le retrait de la réforme Guérini, véritable casse du statut de la Fonction publique.**

Il s'agit de faciliter les licenciements pour insuffisance professionnelle. Mais la CGT connaît les employeurs : ils peuvent vider des services de leurs missions pour créer des services « inutiles ». Ils peuvent aussi inventer des processus rendant impossible la réalisation des missions de service public. L'objectif : supprimer des milliers d'emplois et en finir avec la garantie de l'emploi.

Il s'agit également d'en finir avec les catégories A, B et C. Pour la CGT, cela veut dire la fin du Statut général de la fonction publique et du statut spécifique parisien. En effet, dans tous les corps spécifiques, la référence aux catégories est présente.

Enfin, il s'agit aussi d'accentuer la rémunération individuelle. C'en serait donc fini avec l'augmentation régulière des salaires définie de manière collective ! C'est pour toutes ces raisons que le comité des syndicats CGT de la ville de Paris met aussi au centre de ses revendications le retrait de cette réforme.

**Le déroulé de la mobilisation :**

Le 8 décembre 2023, la réunion des commissions exécutives des syndicats



CGT de la ville de Paris a décidé d'engager une première journée de grève. Celle-ci a eu lieu le 23 janvier et a réuni des centaines de manifestant-es. Une nouvelle assemblée des commissions exécutives des syndicats s'est tenue le mercredi 7 février. A cette occasion, la décision a été prise de faire grève le mardi 19 mars 2024, dans le cadre de la journée de grève nationale fédérale.

Puis le 24 avril, nous avons mené une nouvelle journée de grève, avec de nouveau une manifestation et une arrivée sur le parvis de l'Hôtel de ville. Une délégation a été reçue à cette occasion par l'élue en charge des personnels.

A l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, une mobilisation importante des syndiqué-es a permis de porter la grande banderole sur une grande partie du parcours, permettant ainsi une forte visibilité.

Par la suite, un déploiement, par des militant-es, de cette même grande banderole sur plusieurs lieux emblématiques, a eu lieu pendant 15 jours d'affilée.

Enfin, le 4 juin, des centaines de manifestant-es se sont de nouveau mobilisé-es.

**A chaque fois, la journée de grève commençait par une assemblée générale des grévistes, permettant d'échanger sur les revendications, sur l'état de la lutte dans les différents services et sur les suites de la mobilisation. Ces journées de grève ont été précédées par des distributions de tracts devant les cantines de la ville de Paris, et par des tournées dans les différents services, effectuées par des dizaines de camarades.**

#### Où en est-on aujourd'hui ?

La CGT n'a pas obtenu satisfaction sur les revendications communes. La ville de Paris a annoncé la mise en place d'une prime par pallier, allant de 600€ à 1900€, « en fonction de la présence et de la mobilisation sur les JOP » seulement pour un tiers des agent-es. Deux tiers des agent-es en sont exclus !

**Mais, dans toute une série de secteurs, les syndicats arrachent des augmentations :**

- 80 € d'augmentation mensuelle pour l'ensemble de la filière propreté/assainissement. Il s'agit d'une augmentation pérenne ! Et ils toucheront tous la prime pallier

minimale de 600€. Cela concerne 7000 agent-es ;

- 1200€ de prime pour 300 directeur-rices de centre de loisirs ;
- 650 titularisations d'animateur-rices ;
- 100€ d'augmentation mensuelle pour le corps de surveillance et 413 postes supplémentaires ;
- Augmentation de 42 % de la prime mensuelle pour les agent-es d'une brigade qui travaillent notamment sur le périphérique, suite à un mouvement d'arrêt de conduite ;
- 250€ d'augmentation mensuelle pour les agent-es qui surveillent le périphérique, bien que la ville ait cherché à réprimer les personnels, en appelant la préfecture pour réquisitionner les agent-es. La police nationale a débarqué au domicile des agent-es à 6h30 du matin, devant leur famille, leurs voisin-es, c'est une répression inacceptable !

**Ces luttes successives confirment que c'est par la mobilisation, par la grève, que les agent-es peuvent obtenir satisfaction. La lutte continue !**





# Déclaration liminaire de la CGT durant la séance plénière du 19 juin 2024 : face à l'extrême droite, le Front populaire !

**La CGT ouvrait la séance plénière du 28 février 2023 avec une déclaration liminaire qui soulignait combien sont immenses et entières les responsabilités du Président, du gouvernement, de sa minorité parlementaire et du grand patronat dans l'état de tension du pays.**

Nous luttons à ce moment-là contre une énième réforme des retraites qui visait un allongement de carrière de deux ans supplémentaires. (...) La réforme des retraites, passée par un 49-3 ; la loi de transformation d'août 2019 (...) la future loi Guerini visant un acte 2 de réforme de la Fonction publique, stigmatisant au passage les fonctionnaires en agitant le chiffon rouge du licenciement pour insuffisance professionnelle ou encore la non-augmentation conséquente du point d'indice ; Le non-versement de la prime pouvoir d'achat à l'ensemble des agent-es de la FPT ; autant de sujets qui contribuent fortement à matérialiser le désespoir par un vote d'extrême droite.

L'abstention et l'extrême droite ont atteint un record sans précédent lors des élections européennes de ce 9 juin. (...) Emmanuel Macron et son gouvernement en portent la première responsabilité. (...)

La Fonction publique a un impérieux besoin de changement radical de politique. Il convient d'en finir avec la politique budgétaire défendue par Bruno Lemaire. 20 milliards d'économies annoncés, 20 milliards de moins pour nos services publics, pour l'éducation, pour la santé et pour la protection sociale.

(...) Forte de son histoire, la CGT prend toutes ses responsabilités pour empêcher qu'à nouveau les travailleuses et les travailleurs ne soient enfermés dans une fausse alternative entre l'extrême droite et le néolibéralisme, dont les forces de l'argent seraient les plus grandes gagnantes. Les résultats du 9 juin le démontrent. Sans sursaut immédiat, l'extrême droite arrivera au pouvoir.

Notre République et notre démocratie sont en danger. Pour empêcher la catastrophe organisée par Emmanuel Macron et Marine Le Pen d'advenir, pour battre



l'extrême droite, le monde du travail a besoin d'espoir et de perspectives en rupture avec la politique d'Emmanuel Macron.

Il faut répondre à l'urgence sociale et environnementale, avec des propositions fortes pour augmenter les salaires et les pensions, défendre notre industrie et nos services publics et gagner le droit à la retraite à 60 ans.

Le gouvernement doit immédiatement renoncer à sa réforme de l'assurance chômage et à toutes les contre-réformes en cours, notamment la réforme de la Fonction publique ; à l'instar de ce qui nous est proposé aujourd'hui en deuxième lecture concernant les textes sur les secrétaires de mairie, prémices de cette réforme contre-productive pour les services publics qu'il convient d'abandonner.

La CGT appelle le monde du travail à se syndiquer, à s'organiser, à participer à toutes les initiatives de mobilisation contre l'extrême droite et contre la politique d'Emmanuel Macron et renouvelle

son appel à toutes les travailleuses et travailleurs à prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour pouvoir voter les 30 juin et 7 juillet prochains.

La CGT loin de donner un blanc-seing saura à l'issue des élections législatives, quel que soit le résultat, faire entendre les revendications du monde du travail pour gagner la modernisation d'un nouvel ordre social, plus juste et plus solidaire.

## EN LIGNE

### La déclaration de la CGT



<https://www.cgtservicespublics.fr/vos-droits/organismes-paritaires/csft/declarations-communiques/article/csft-i-seance-ple-niere-du-19-juin-2024-declaration-liminaire-de-la-cgt-face-a>



## «Il est minuit moins une !»

### Déclaration CGT au Conseil d'Administration du 26 juin 2024

**Lors des élections européennes du 9 juin, l'abstention et le vote pour l'extrême droite ont atteint des niveaux records. Cette tendance existe et est à l'œuvre dans toute l'Europe mais en particulier en France où les listes d'extrême droite ont obtenu un score élevé, quasiment 40% des suffrages exprimés.**

Pour rajouter au choc du score du RN, Macron s'est cru obligé de fracturer encore plus notre pays en annonçant la dissolution de l'assemblée nationale.

« L'heure est si grave que nous peinons à en mesurer toutes les conséquences. Il n'est plus minuit moins le quart, mais minuit moins une » pour reprendre les propos de Sophie Binet.

Nous entendons parfois : « on ne les a pas essayés ». Pourtant dans l'Histoire de France, dans celle d'autres pays du monde, l'extrême droite a gouverné et à chaque fois ça s'est mal terminé. Il suffit de voir ce que les élu.es RN proposent et votent pour savoir ce qu'ils feraient au pouvoir : contre l'augmentation du SMIC, contre la taxe sur les superprofits, contre l'augmentation du point d'indice, contre le recrutement des sapeurs-pompiers, contre l'augmentation des moyens alloués aux hôpitaux, pour la baisse des ressources de la Sécurité Sociale, etc.... En tant qu'agent.es du service public, nous ne pouvons qu'être inquiet.es. Le RN promet la baisse d'impôts (même des plus riches...), sans aller chercher l'argent là où il est, à savoir chez le patronat et les actionnaires. Les services publics ne seront donc plus financés alors que les besoins sont immenses pour les soins, l'école, la justice comme pour nos services publics territoriaux et pour le CNFPT, gage d'une formation de qualité pour les agent.es territoriaux.ales.

Effectivement les résultats du 9 juin ont montré que l'extrême droite pourrait accéder au pouvoir et remettre en cause nos fondements démocratiques, tels que les médias, la justice, les syndicats et la société civile.

Il est indéniable que des sujets comme les réformes des retraites et de l'assurance chômage, comme la loi Dussopt, ainsi que l'annonce de la future loi GUE-

RINI sur la Fonction publique, ont contribué à nourrir le désespoir et le vote en faveur de l'extrême droite, particulièrement au sein des agent.es de la Fonction publique territoriale.

Face à cette menace, les forces de gauche et progressistes, des syndicats et des dizaines d'associations humanistes, féministes, sociales, pacifistes se sont unies dans un Front populaire pour préparer les élections législatives, afin de défendre les valeurs de la démocratie et du progrès social.

En conscience, la CGT et la fédération des Services publics, indépendante mais pas neutre, appellent à voter pour

les candidat.es du Nouveau Front populaire, et s'engagent à défendre les revendications des travailleurs.euses, quel que soit le résultat des élections. Il est crucial de répondre à l'urgence sociale et environnementale en proposant des mesures fortes pour augmenter les salaires, défendre les services publics et les agent.es qui le mettent en œuvre et permettre le départ à la retraite à 60 ans.

Dans ce contexte l'ensemble des militant.es est prioritairement sur le terrain c'est pourquoi beaucoup d'entre nous sont en visio et vont se déconnecter pour rejoindre les actions en cours partout sur le territoire.

**FACE AU COUP DE POKER DE MACRON, ON A UNE CARTE À JOUER !**

- HAUSSE DES SALAIRES
- RETRAITE À 60 ANS
- SEMAINE DE 32H
- ÉGALITÉ SALARIALE
- CRÉATION D'EMPLOIS
- DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC

**CONSTRUISONS LE FRONT POPULAIRE !**

MANIFS PARTOUT EN FRANCE CE WEEK-END  
INFOS : CGT.FR



## Quoi d'autre qu'un syndicat pour défendre les intérêts des travailleur·euses ?

**L'extrême droite déteste les syndicats, et particulièrement la CGT. Les droits conquis et/ou portés dans la loi et la réglementation lui sont insupportables. Mais qui pour défendre les intérêts des agent-es et salarié-es sans l'intervention d'un syndicat.**

Certains employeurs sont déjà totalement décomplexés devant la déformation, la non-application voire la négation de droits pourtant clairement inscrits dans les textes. C'est notre rôle de syndicat de porter l'information au plus près des syndiqué·es pour qu'ils-elles puissent renseigner leurs collègues sur les lieux de travail, c'est notre rôle d'accompagner les agent-es et les salarié-es dans leur démarche pour garantir leurs droits et sur la base de leurs revendications en gagner de nouveaux.

C'est la démarche qu'a tenu sans relâche et avec un grand courage notre camarade Patricia du CIG Grande Couronne pour que son employeur daigne créer une F3SCT au sein de son établissement et pour les collectivités de moins de 50 agent-es. Parfois les combats sont longs et rudes, mais ils finissent par gagner.

**La Justice a tranché. Le CIG se trouve dans l'obligation de mettre en place la F3SCT dans un délai de 6 mois. La décision du TA de Versailles est une victoire pour les agent-es. C'est une victoire pour la CGT !**

Le CIG de Versailles refusait de convoquer la F3SCT. Pour bien marquer son refus, le président du CIG, qui est un élu de la République, ne l'oublions pas, décidait le 12 septembre 2023 de rejeter la re-

quête présentée par plusieurs syndicats visant à la création de la F3SCT au sein de son établissement.

La CFR Ile-de-France, représentant les CSD des départements 78, 91 et 95, a déposé une requête devant le tribunal administratif de Versailles tendant à l'annulation de la décision du 12 septembre 2023.

Il a fallu que le tribunal administratif rappelle une règle que le CIG est censé appliquer, et faire appliquer dans les collectivités affiliées : en effet, le CIG doit appliquer les règles, y compris pour ses propres agent-es ! Ce qu'il avait du mal à entendre... On est en droit de se demander pourquoi un tel établissement refuse de mettre en place une instance chargée de suivre les questions liées à la santé et à la sécurité au travail de ses propres agent-es...

Les centres de gestion ne sont pas des entreprises privées lucratives et ne doivent pas le devenir ! Depuis que la loi a autorisé les centres de gestion à vendre des missions facultatives, il n'y a plus de neutralité possible : un vendeur a des client-es, pas des usager-ères. Le rôle d'assistance juridique des centres de gestion est de plus en plus faussé. Les droits du personnel, qui sont de surcroît de plus en plus restreints, doivent être appliqués dans tous les centres de gestion. La CGT ne demande rien d'autre.

**Les centres de gestion** ont été créés en application de la loi du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction publique territoriale, notamment pour informer, conseiller les collectivités sur le plan juridique et statutaire en matière de gestion du personnel. Inutile de préciser qu'ils n'ont pas été créés pour accompagner la dérèglementation et le détricotage du Statut, ni pour expliquer aux élu·es comment déroger aux règles statutaires et plomber les agent-es... Parmi ses prérogatives, le centre de gestion gère directement les carrières des fonctionnaires territoriaux·ales en poste dans les collectivités de moins de 50 agent-es à l'effectif.

### EN LIGNE

**La décision (TA Versailles, 26 avril 2024, n°2309302), l'analyse juridique, la procédure pour solliciter la création d'une F3SCT au sein d'un centre de gestion et la note revendicative fédérale**



<https://www.cgt-servicespublics.fr/militants/activite-revendicative-fonction-publique/juridique/article/requete-contre-le-centre-interdepartemental-de-gestion-de-la-grande-couronne-i>



## Une organisation à la hauteur de nos ambitions revendicatives

Sophie Binet, au lendemain de son élection comme secrétaire générale de la Confédération, a impulsé une feuille de route pour l'année 2024, pour en faire l'année des congrès et des assemblées générales dans nos syndicats.



**C'est pour faire vivre notre démocratie syndicale qu'il est essentiel de tenir régulièrement nos congrès et nos assemblées générales et des réunions statutaires.**

Nous devons tout mettre en œuvre pour donner la parole aux syndiqué-es : les réunir, les consulter régulièrement, les placer au centre des préparations de congrès, développer une culture d'échanges et de débats. L'organisation de l'assemblée générale ou du congrès doit privilégier les moments d'échanges avec les syndiqué-es.

**Le congrès du syndicat est un élément majeur de notre vie démocratique, il donne toute la dimension de l'activité syndicale tant sur la vie syndicale que sur le revendicatif.** Prendre le temps de cet acte démocratique permet de construire collectivement nos

revendications. A travers cet acte, nous pouvons construire nos repères revendicatifs (salaire, santé au travail, conditions de vie et de travail, formations, ...). Il s'agit en tenant nos congrès tous les 3 ans et nos assemblées générales au moins annuellement de construire une CGT forte.

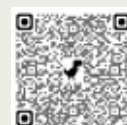
Le congrès permet de travailler collectivement les orientations à prendre, de développer le plan de travail/feuille de route du syndicat à travers la syndicalisation par exemple. Pour une CGT toujours plus proche des salarié-es, le déploiement est un des axes essentiels.

Le congrès permet de mieux prendre en compte les réalités du salariat, de construire nos revendications au plus près des salarié-es, de féminiser nos syndicats, d'impulser la continuité syndicale. Nous pourrions ainsi construire le rapport de force et gagner nos revendications.

**Et, dans la période, comment ne pas se rappeler que faire vivre la démocratie syndicale est le meilleur moyen d'éviter la pénétration des idées d'extrême-droite dans nos organisations.**

### EN LIGNE

**Un guide spécial est à ta disposition pour réussir ton assemblée générale et la tenue de ton congrès de syndicat sous le lien suivant :**



<https://www.cgt-servicespublics.fr/militants/vie-syndicale-federale/boite-a-outils/article/guide-organiser-un-congres-syndical-et-ses-annexes>





## Communiqué des collectifs Jeunes CGT

# L'extrême droite, meilleur outil du patronat !

Nous, les collectifs jeunes de la Confédération Générale du Travail (CGT), dénonçons fermement la montée de l'extrême droite en France et en Europe. Face à la propagation de leurs idées xénophobes, racistes, et réactionnaires, nous affirmons notre opposition catégorique et notre engagement à lutter contre cette menace.

C'est avec une énorme colère que nous accueillons ces résultats alors que la CGT alerte, en vain, depuis des années. Emmanuel Macron en porte la première responsabilité. Il n'a cessé de banaliser le Rassemblement National, en reprenant ses thèses, et mène avec le patronat une politique sociale violente qui accredit l'idée que la seule alternative serait l'extrême droite.

Nous ne le laisserons pas faire. Ni recul social, ni banalisation du racisme et de la xénophobie. Forte de son histoire, la CGT prend toutes ses responsabilités pour empêcher qu'à nouveau les travailleuses et les travailleurs ne soient enfermés dans une fausse alternative entre l'extrême droite et le néolibéralisme, dont les forces de l'argent seraient les plus grandes gagnantes.

L'extrême droite prône la division, la haine, et l'exclusion. Elle s'attaque aux droits fondamentaux des travailleurs, des femmes, des minorités et de toutes les personnes vulnérables. En ces temps de crise économique et sociale, elle cherche à détourner la colère légitime de la population vers des boucs émissaires, alimentant ainsi la peur et la discorde.

Nous rappelons que notre syndicat s'est toujours battu pour la justice sociale, la solidarité, et l'égalité. Nous restons fidèles à ces valeurs et refusons catégoriquement toute forme de compromis avec les idéologies d'extrême droite. Ensemble, nous devons être vigilants et actifs pour défendre nos droits et construire une société plus juste et plus humaine.

**Nous appelons tous les jeunes, les travailleurs et les citoyens à se mobiliser avec nous contre l'extrême droite. Rejoignons les forces progressistes, solidaires, et humanistes pour faire barrage à ceux qui veulent nous diviser. Notre avenir dépend de notre capacité à rester unis et à défendre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.**

**Non à l'extrême droite ! Oui à la solidarité et à la justice sociale !  
Les collectifs Jeunes CGT**

Ce communiqué exprime notre détermination collective à combattre l'extrême droite et à promouvoir les valeurs humanistes et solidaires de notre syndicat. Ensemble, nous pouvons et devons faire face à cette menace.

## Franchise médicale : la franchise infernale !

Depuis le 31 mars dernier, le doublement de la franchise médicale est rentré en vigueur. Cette mesure anti-sociale résulte de la loi de financement de la Sécurité Sociale 2024.

Dans les faits, la franchise médicale portant sur les boîtes de médicaments et celles sur les actes effectués par un·e auxiliaire médical·e est passée de 50 centimes d'euro à 1 euro, les franchises applicables aux transports médicaux ont doublées atteignant 4 et 8 euros, par acte.

Les mineur·es, les femmes enceintes et les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire et de certaines Affections de Longue Durée sont exemptés de ces augmentations.

L'ensemble de ces franchises resteront plafonnées à 50 euros par an, au total. Ces franchises médicales correspondent à une part déduite des remboursements opérés par la Sécurité Sociale lors, de l'achat d'une boîte de médicament prescrite par le médecin et prise en charge par l'assurance maladie, lors de l'intervention d'un·e auxiliaire médical·e (infirmier·e, masseur·euse kiné...) ou lors d'un transport médical. Elles s'ajoutent à la part non-prise en charge par la Sécurité Sociale, dont le remboursement est assuré par les complémentaires santé ou par la complémentaire santé solidaire.

Dans le même temps, face à l'augmentation des cotisations au titre de la complémentaire santé, de plus en plus de retraité·es ne peuvent plus adhérer à une mutuelle ou assurance et sont contraint·es à ne plus se soigner correctement.

Instaurée en 2007, au prétexte de vouloir « responsabiliser » le patient, la franchise médicale est aujourd'hui institutionnalisée et son application ne cesse de se développer sur l'ensemble des actes médicaux et son montant ne cesse d'augmenter.

Le gouvernement et le patronat considère les assuré·es sociaux comme des irresponsables qui consomment des médicaments comme des friandises.

**Dans les faits, l'augmentation de la franchise médicale entraîne un renoncement aux soins pour la bonne et simple raison qu'ils sont chers et cela a des conséquences graves sur la santé des personnes.**



L'augmentation du coût des médicaments induit une baisse de la consommation. C'est en effet le résultat attendu, mais celui-ci n'est pas le fruit d'une trop grande consommation de médicaments. Ce n'est ni plus, ni moins que la limitation pour des raisons financières et non médicales. C'est surtout un moindre respect de la prescription formulée par les médecins généralistes ou spécialistes.

De plus en plus de médicaments ne sont plus remboursés et les restes à charge sont de plus en plus élevés pour les retraité·es. Par exemple, en cas d'hospitalisation, le reste à charge pour les plus de 65 ans est d'environ 900 euros par an. Il est de 1.200 euros pour les plus de 80 ans.

Au final, la franchise médicale désigne bien le ou la patient·e comme bouc émissaire ! Montré du doigt, infantilisé·e... Il ou

elle est puni·e au travers d'une pénalité financière. Le doublement de la franchise médicale rapporterait 800 millions d'euros d'économie ! Mais à combien s'élève les coûts supplémentaires faute d'avoir pu se soigner correctement ?

**C'est une brèche supplémentaire au principe fondateur de la Sécurité Sociale « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».**

Le véritable problème de la Sécurité Sociale résulte d'un défaut de recettes lié aux nombreuses exonérations de cotisations sociales patronales.

Notre revendication pour une Sécurité Sociale intégrale prend toute sa pertinence.

L'Union Fédérale des Retraité·es s'inscrit pleinement dans la campagne fédérale de la reconquête de la Sécurité Sociale.

## Une union fédérale ICTAM en expansion

**L'Union fédérale des ingénieurs, cadres, techniciens (UFICT) est une organisation spécifique qui tout au long de son histoire a participé à la création du Statut des fonctionnaires et contribué à l'évolution de la fonction publique territoriale.**

Elle organise les cadres, territoriaux, professions techniques et intermédiaires (catégorie A, B et maîtrise) sur des emplois très diversifiés. Certain·es encadrent des services ; d'autres occupent des fonctions de direction ou d'expertise. L'UFICT aura 40 ans en 2025. C'est lors de l'assemblée constitutive de la fédération des Services publics à Nanterre (en 1977) qu'a été prise la décision de créer une UFICT.

Le syndicalisme cadre existe depuis bien plus longtemps. En 1948, suite à la création de l'Union générale des Ingénieurs et cadres CGT (UGIC) qui évolue en UGICT (ajout de technicien en 1969), le syndicat national des cadres supérieurs des services publics et de la santé voit le jour. Il était composé des secrétaires généraux de mairie de la banlieue parisienne et de quelques villes de province. Puis de 1976 à 1985, l'Union syndicale nationale des ingénieurs, cadres et techniciens (USNICT) regroupe près de 4 000 adhérents répartis dans 31 syndicats départementaux et 17 syndicats locaux. L'essor de l'action publique locale, les lois instaurant un statut unifié des fonctionnaires, le développement de la formation professionnelle contribuent au



développement des ICT dans les collectivités et à leur syndicalisation. Plusieurs secrétaires généraux de l'UFICT exercent des responsabilités dans les instances du CNFPT et du CSFPT.

A la fin des années 1980-1990, les syndicats UFICT participent massivement aux mobilisations contre les lois Galland (1987) et Hoeffel (1994) mais aussi au niveau local pour la réintégration des 81 camarades à la Seyne-sur-mer. De nombreux syndicats UFICT sont créés dans la période et la CGT fait de bons scores en CAP A et B.

A partir des années 2000, la fédération des services publics intègre dans ses repères revendicatifs le classement en catégorie B des agent·es de maîtrise (AM). On parle désormais des ICTAM (ingénieurs, cadres, techniciens, agents de

maîtrise) affilié·es à l'UFICT qui a vocation de porter les revendications des agents de catégorie A, B et maîtrise. L'UFICT organise régulièrement des initiatives et des conférences-débats, de la formation syndicale et des conseils nationaux décentralisés.

### Les Congrès UFICT

1985 : La Grande Motte  
1988 : Le Havre  
1993 : Nantes  
1994 : Vénissieux  
1998 : Arles  
2002 : Ivry-sur-Seine  
2005 : Poitiers  
2008 : Vichy  
2012 : Bordeaux  
2016 : Les Issambres  
2021 : Montreuil

### Les secrétaires généraux

1985-1993 : Pierre LEGOY  
1993-1998 : Viviane IRAGNE  
1998-2002 : Ronan LAPIERRE  
2002-2005 : Evelyne BOSCHERON  
2005-2018 : Michèle KAUFFER  
2018-2021 : Bruno BEYLAT  
puis Jésus DE CARLOS  
2021-2024 : Jésus DE CARLOS  
et Emmanuelle POLEZ

### Retour du CNF du 27 mai et rappel congrès Ufict

**Suite aux échanges du congrès fédéral de novembre 2023 autour de la fiche 13 du document d'orientations, fiche adoptée par le congrès à plus de 76%, un temps d'échanges a été consacré à l'UFICT lors du CNF du 17 mai.**

Caroline BLANCHOT, Co-Secrétaire générale de l'UGICT et Emmanuelle POLEZ Co-Secrétaire générale de l'UFICT ont fait un rappel de l'activité spécifique de la CGT à destination des ingénieur·es, cadres, technicien·es et agent·es de maîtrise, en particulier dans la Fonction publique territoriale. L'importance de l'organisation de la syndicalisation des ICTAM a été argumentée en termes d'adaptation indispensable aux profondes mutations du salariat en cours afin de renforcer le rapport de force et

la représentativité syndicale. Ont été mis en avant les statuts confédéraux, fédéraux et de l'UFICT qui détaillent les possibilités de structuration de cette activité spécifique en syndicats UFICT, section ICTAM ou entre les ICTAM de syndicats généraux, en fonction de l'organisation la plus propice à gagner des voix CGT et en fonction de la sociologie de l'électorat de la collectivité. Le principe de l'affiliation des ICTAM par le syndicat dans Cogétise a également été rappelé afin de permettre aux ICTAM de participer à toutes les instances démocratiques de l'activité spécifique CGT et d'en recevoir les informations. Des échanges constructifs ont eu lieu autour de ces sujets avec les représentant·es des CSD participant au CNF.

**Concrétisation majeure de l'organisation de cette activité spécifique des ICTAM, le congrès de l'UFICT des Services publics se tiendra du 23 au 27 septembre à Martigues (13).** Ce congrès sera l'occasion de donner la parole aux ICTAM délégué·es par leurs syndicats afin notamment de travailler ensemble aux orientations politiques de l'UFICT pour les 4 prochaines années et d'échanger au cours de tables rondes consacrées au rôle des ICTAM territoriaux·ales dans l'exercice de leurs missions quant à la promotion des enjeux environnementaux et à la lutte contre les idées d'extrême droite. « Pour des cadres organisé·es et à l'offensive » !





## Campagne BDS France : ensemble, portons le #BoycottCarrefour jusqu'à ce qu'il mette fin à sa complicité avec l'apartheid!

**Le Groupe Carrefour, distributeur multinational basé en France, est impliqué dans les crimes de guerre commis par le régime israélien d'occupation, de colonisation et d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien.**

Le 8 mars, la multinationale française Carrefour a annoncé un nouvel accord de franchise avec la société israélienne Electra Consumer Products et sa filiale Yenot Bitan, toutes deux actives dans les colonies israéliennes illégales. Cette décision rend Carrefour complice des crimes de guerre commis par le régime israélien d'occupation, de colonisation et d'apartheid sur l'ensemble du peuple palestinien.

Selon ce nouveau partenariat avec Electra Consumer Products, les bannières Carrefour flotteront dans l'apartheid israélien avant la fin 2022, et tous les magasins Yenot Bitan – plus de 150 à ce jour – auront accès aux produits de la marque Carrefour.

En tant que détaillant multinational, le Groupe Carrefour possède plus de 3 400 magasins dans le monde.

Israël ne peut maintenir son régime de colonialisme de peuplement et d'apartheid sur le peuple palestinien que grâce au soutien de gouvernements, d'entreprises

et d'institutions auxquels nous devons demander des comptes pour leur rôle dans l'établissement et l'enracinement d'un régime criminel d'injustice et d'oppression vieux de plusieurs décennies.

Le partenariat signé par le Groupe Carrefour avec Electra Consumer products et sa filiale de distribution Yenot Bitan est directement lié à la fourniture de services soutenant l'existence et le maintien des colonies, ainsi que leur utilisation des ressources naturelles palestiniennes à des fins commerciales.

Les colonies israéliennes sont des confiscations illégales de terres qui font partie intégrante de l'infrastructure de l'occupation israélienne. Elles chassent les familles palestiniennes autochtones de leurs terres, privent les Palestiniens de leurs ressources naturelles et leur refusent le droit de circuler.

En octobre 2023, Carrefour a envoyé des colis personnels aux soldats israéliens qui participent au génocide des Palestiniens de Gaza !

Le 12 décembre 2022, le Comité National Palestinien (BNC) a lancé la campagne #BoycottCarrefour, appelant les supporters des droits des Palestiniens dans le monde entier à boycotter le Groupe Carrefour jusqu'à ce que celui-ci :

- Mettre fin à son accord de franchise avec Electra Consumer Products et sa filiale Yenot Bitan; et
- Cesser toute vente de produits issus des colonies israéliennes illégales dans les milliers de supermarchés et de magasins de proximité qu'il exploite dans le monde.

**EN LIGNE**  
**Campagne BDS**

<https://www.bdsfrance.org/carrefour/>



## À lire, à voir...



### Paris 2024. Une ville face à la violence olympique

Jade Lindgaard

Divergences, 2024, 200 pages

Les organisateurs des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont obtenu carte blanche pour fabriquer en Seine-Saint-Denis la ville rêvée des promoteurs et investisseurs : moderne, innovante, lucrative. Sans pauvre, sans cité à la dérive, sans caillassage de voiture de police ; un merveilleux produit d'appel pour nouveaux habitants bankable au pays de Vinci, Eiffage, et Nexity. Il faut regarder par la fenêtre de celles et ceux qui y habitent pour voir que l'« intérêt national » de cette opération a délogé 1500 personnes, détruit des jardins ouvriers, collé une voie d'accès routière à une école. Pourtant, à l'ombre de la puissante métropole parisienne, les contre-projets fleurissent et les désirs d'habiter une ville aussi diverse qu'égalitaire sont vivaces.



### Les naufragés du Grand Paris Express

Anne Clerval, Laura Wojcik

La Découverte, 2024, 256 pages

Les aménagements urbains pour les Jeux olympiques 2024 ont suscité de vives résistances, notamment à Saint-Denis et Aubervilliers, au nord de Paris. Dans les banlieues populaires, de nombreuses habitantes et habitants sont expulsés, expropriés de leur maison, relogés dans un autre logement social et doivent laisser place aux 68 futures gares du nouveau réseau de transport du Grand Paris Express. En décalage complet avec les besoins des classes populaires qui se paupérisent depuis des décennies, la Métropole du Grand Paris se construit pour tenir son rang dans la concurrence internationale, en rentabilisant le sol urbain et en cherchant à attirer de nouveaux investisseurs. À partir d'une enquête de terrain menée autour des futures gares de huit communes de proche couronne, ce livre raconte l'histoire vue par les perdants de cette opération.



### Berlin. Les jeux de 36

Jérôme Prieur

La Bibliothèque, 2024, 198 pages

Que s'est-il vraiment passé à Berlin en août 1936 ? La fête du sport ? La grande messe de l'amitié entre les peuples ? Au cœur d'un monde sur le point de sombrer, la XI<sup>ème</sup> Olympiade figurerait une parenthèse enchantée au pays des nazis... Jesse Owens, quadruple médaille d'or, a beaucoup fait pour entretenir ce songe, comme si le sublime athlète noir américain avait été notre champion, notre chevalier qui avait vaincu les nazis, sans arme. À l'autre extrême, Leni Riefenstahl a immortalisé le sport, comme si son film Olympia ou les dieux du stade, ce monument toujours vénéré, n'avait pas d'abord été un chef-d'œuvre de propagande.



### Les féminismes : une histoire mondiale (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)

Yannick Ripa

Textuel, 2024, 320 pages

Cet ouvrage, richement illustré, parcourt deux siècles d'une histoire mondiale des féminismes. Multiple et hétérogène, le féminisme est ici décliné au pluriel, afin de rendre compte de la richesse des luttes individuelles ou des combats des organisations nationales et internationales contre le patriarcat. Ce livre, aux 37 signatures, révèle l'étonnante précocité, partout dans le monde, de la prise de conscience par les femmes des inégalités et discriminations subies en raison de leur sexe ; il souligne l'audace des pionnières et l'obstination des militantes, malgré l'antiféminisme et la répression à leur égard. Une lecture stimulante qui met en lumière la combativité des féministes et leur rôle dans la construction de sociétés plus justes.



### Petites mains

de Nessim Chikhaoui

film, comédie sociale, 1h27

Rien n'avait préparé Eva à l'exigence d'un grand hôtel. En intégrant l'équipe des femmes de chambres, elle fait la connaissance de collègues aux fortes personnalités : Safietou, Aissata, Violette et Simone. Entre rires et coups durs, la jeune femme découvre une équipe soudée et solidaire face à l'adversité. Lorsqu'un mouvement social bouscule la vie du palace, chacune de ces « petites mains » se retrouve face à ses choix.

# QUIZZ

## Souscription Tome 1



Pour découvrir le tome 1 de l'Histoire de la fédération CGT des Services publics, tentez de répondre aux 12 questions de ce quizz transmis aux membres du Comité National Fédéral et ouvert à tout-es les militantes et militants de la CGT des Services publics.

Les réponses devront parvenir à la fédération **avant le 19 juillet 2024**. Les **3 premier-ères** gagneront<sup>1</sup> les tomes 1 et 2 de cette histoire dédiacés par l'auteur, Dominique Durand.

1 Quelle période historique couvre ce tome 1 ?

.....

2 Sur quelle place parisienne a lieu la manifestation illustrant la page de couverture ?

.....

3 Combien de scissions a vécues la CGT au XX<sup>e</sup> siècle ?

.....

4 Qui sont les deux secrétaires généraux représentés sur la page 2 du bon de souscription ?

.....

.....

5 Combien de syndicats sont représentés au congrès constitutif de la Fédération CGT des Services publics ?

.....

6 En quelle année est créée la fédération CGTU des personnels des Services publics, des services de Santé et de l'Éclairage ?

.....

7 Combien d'adhérents compte la fédération confédérée des Services publics en 1931 ?

.....

8 Pourquoi la République française vacille en février 1934 ?

.....

.....

9 Où se tient le congrès de réunification de la CGT en mars 1936 ?

.....

10 Qui représente la fédération générale CGT des personnels des services publics et des services de santé auprès du régime de Vichy à Lyon ?

.....

11 De quand date le premier statut général du personnel communal ?

.....

12 Qu'apportent aux communaux les grèves de 1968 ?

.....

.....

NOM .....

Prénom.....

Adresse postale : .....

.....

Adresse mail : .....

Tél.....

<sup>1</sup> Ces livres seront disponibles début septembre 2024

**A renvoyer à :**

**IHS Services publics**

Case 547 - 263, rue de Paris  
93515 MONTREUIL CEDEX

fdsp@cgt.fr

